" PARTIR AVEC BAGNEUX "

VACANCES HIVER 2024

DE 4 ANS À 11 ANS

EXPRESSION DES VŒUX DU LUNDI 20 NOVEMBRE AU VENDREDI 1ER DÉCEMBRE SUR

Espace famille

bagneux92.fr

Mairie de Bagneux
57 avenue Henri-Ravera
92220 Bagneux - 01 42 31 60 00

Bagneux

Cet hiver, tous à la montagne !

Marie-Hélène Amiable
Maire de Bagneux

Aujourd'hui encore, trop d'enfants ne partent pas en vacances. Ils sont aussi très nombreux à n'avoir jamais connu les joies des sports d'hiver. Avec les séjours proposés dans cette plaquette, nous souhaitons donner l'opportunité aux petit·e·s Balnéolais·e·s, de 4 à 11 ans, de pouvoir partir et profiter pleinement de leurs vacances à la neige.

Cet hiver, nous vous proposons 3 destinations au cœur de la montagne : Méaudre dans le massif du Vercors, Châtel dans le domaine des Portes du soleil et Villard dans la Vallée verte.

Le programme est riche en activités et devrait plaire au plus grand nombre : promenade en raquettes, découverte du milieu montagnard et de sa nature exceptionnelle et, bien évidemment, ski...

Ces moments de partage et de découverte contribuent à l'épanouissement des enfants. Ils leur permettent de se construire et de grandir dans un cadre dépaysant.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles vacances d'hiver.

Du 11 au 17 février

VILLARD EN CHARTREUSE

4/5 ans
6/11 ans

Découverte de la montagne !

Le centre est situé entre Chambéry et Grenoble et dispose de nombreux espaces de jeux. Les enfants seront logés en chambres de 3 à 4 lits avec des rangements individuels pour le bien être de chacun.

Activités : balades et promenades en raquettes, pratique du ski (deux séances avec des moniteurs ESF et deux séances avec les animateurs), activités dans la neige (bonhomme de neige, luge, etc.). Le séjour sera adapté au rythme et aux besoins de chaque tranche d'âge.

Du 11 au 17 février
ou
Du 18 au 24 février

6/8 ans
9/11 ans

MÉAUDRE

Les apprentis skieurs !

Les enfants seront logés au cœur du parc naturel régional du Vercors, dans des chambres de 5 ou 6 lits, avec douche et lavabos. Le point fort du centre est son emplacement : à seulement 300 mètres des pistes de ski. Grâce à ce séjour, les enfants deviendront de vrais petits skieurs !

Activités : randonnées en raquettes, pratique du ski alpin (deux séances avec des moniteurs ESF et deux séances avec les animateurs), luge, créations de bonhommes de neige...

Du 18 au 24 février

9/11 ans

CHÂTEL

Glisse Attitude !

Châtel, en Haute-Savoie, connu pour son domaine skiable des Portes du Soleil, est un incontournable des séjours de l'hiver ! Le centre est situé à seulement 10 minutes à pied des remontées mécaniques, en cœur de station.

Activités : pratique du ski alpin (deux séances encadrées par des moniteurs ESF et deux séances avec les animateurs), promenades en raquettes pour découvrir la montagne autrement, sans oublier les grands jeux et veillées préparées par les animateurs !

Expressions de vœux et modalités

Indiquez deux choix dans l'ordre de vos préférences, en respectant les tranches d'âge indiquées pour chaque centre.

- **en ligne sur bagneux92.fr sur l'espace famille**

ou

- **par bulletin d'inscription jusqu'au vendredi 1er décembre**
  au Guichet famille de l'Hôtel de ville - 57 avenue Henri-Ravera - 01 42 31 60 30 ou à la Mairie annexe - 8 résidence du Port Galand - 01 45 47 62 00

Résultats en ligne ou par mail à partir du vendredi 15 décembre 2023

Seront retenus en priorité :

- Les enfants n'étant pas partis en centres de vacances 2023 (hiver et/ou été).

Tranches d'âge

4 à 6 ans : Enfants ayant 4 ans révolus le jour du départ et scolarisés actuellement en école maternelle.
6 à 11 ans : Enfants ayant 6 ans et scolarisés en classe de CP. Enfants n'ayant pas 12 ans le jour du départ.

Période d'inscription définitive

Du vendredi 15 décembre 2023 au vendredi 5 janvier 2024

L'acompte est supprimé mais la transmission de certains documents vous sera demandée pour obtenir la validation finale de l'inscription.

VOTRE QUOTIENT FAMILIAL 2024 DOIT ÊTRE À JOUR !

Annulation

Toute demande d'annulation de séjour devra se faire par écrit auprès du Guichet famille, au moins quinze jours avant le départ, sous peine de facturation du séjour.

Facturation des séjours

Les séjours seront facturés sur la base du quotient familial 2024. Une facture vous sera adressée après le retour de séjour de votre enfant.

Le bon CAF sera déduit de ces frais de séjour

(à fournir au Guichet famille ou à la mairie annexe au moment de l'inscription définitive).

Une permanence de la coordinatrice des séjours sera assurée le **lundi 27 novembre au Guichet famille** afin de répondre à vos questions sur les séjours proposés cet hiver.

Tarifs

Mon quotient
X Taux d'effort de l'activité
= Mon tarif

Le tableau ci-après vous présentent **le tarif minimum et maximum ainsi que le taux d'effort de chaque activité.** Pour exemple, vous trouverez dans les deux dernières colonnes les tarifs appliqués pour un foyer avec un quotient de 510 euros et un quotient de 1550 euros. Pour rappel, le tarif payé ne correspond pas au coût réel de l'activité.

ACTIVITÉS (TARIF JOURNALIER)	TARIF MINI	TARIF MAXI	TAUX D'EFFORT	EXEMPLE N° 1 **J'ai un quotient de 510**	EXEMPLE N° 2 **J'ai un quotient de 1550**
SÉJOURS HIVER & ÉTRANGER	15,00	90,00	0,035	17,85	54,25

Pour simuler votre tarif sur le site de la ville, rendez-vous sur la page suivante :
https://www.bagneux92.fr/formulaire-simulateur